

## **PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA VILLE DE NORMANDIN MRC DE MARIA-CHAPDELAINÉ**

SESSION ORDINAIRE DU CONSEIL DE VILLE DE NORMANDIN, TENUE LE LUNDI 16 AVRIL 2018, À 20 HEURES, AU LIEU DÉSIGNÉ DES ASSEMBLÉES DÉLIBÉRANTES DU CONSEIL MUNICIPAL.

SONT PRÉSENTS : Madame la conseillère Annie Vaillancourt, messieurs les conseillers Daniel Boisclair, François Potvin, Jocelyn Robert et Robin Gauthier.

FORMANT QUORUM ET SIÉGEANT SOUS LA PRÉSIDENTE DE MONSIEUR LE MAIRE MARIO FORTIN.

EST AUSSI PRÉSENTE : Mme Lyne Groleau.

EST ABSENTE : Madame la conseillère Marie-Lou Darveau.

---

77-2018

OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE PAR MONSIEUR LE MAIRE :

Monsieur le maire Mario Fortin procède à l'ouverture de l'assemblée à 20 h. Il salue les personnes présentes et celles qui écoutent la séance à la Télévision communautaire.

---

78-2018

REVUE DE L'ORDRE DU JOUR :

Il EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Jocelyn Robert,

Que l'ordre du jour soit et est accepté tel que présenté et qu'il y ait possibilité d'inscrire de nouveaux items à VARIA jusqu'à écoulement de tous les items dudit ordre du jour.

APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ  
DE LA CONSEILLÈRE PRÉSENTE ET DES CONSEILLERS PRÉSENTS

---

### **ORDRE DU JOUR**

1. Ouverture de l'assemblée par monsieur le maire
  2. Revue de l'ordre du jour
  3. Déclaration de conflit d'intérêts
  4. Adoption du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 12-03-2018, avec dispense de lecture
  5. Suivi du procès-verbal
  6. Dépôt du rapport financier 2017
  7. Dépôt du rapport du maire
  8. Sollicitations, invitations, adhésions
  9. Approbation des comptes du mois de janvier 2018
  10. Approbation des comptes du mois de février 2018
  11. Avis de motion - Règlement de code d'éthique des employés municipaux
  12. Avis de motion - Modification au règlement SQ-17-03
  13. Modification au registre foncier
  14. Regroupement des huit offices municipaux de la MRC
  15. Officialisation d'engagement d'employé - Postes à la CAO
  16. Nomination au comité consultatif en loisirs, sports et culture (CCLSC)
  17. Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local - Confirmation de l'utilisation des compensations versées
  18. Autorisation de passage - Objectif cancer 0
  19. Cession de rue (secteur Hélène)
  20. Services professionnels - Réfection de l'avenue Picard
  21. Soumission - Finition extérieure du conteneur du terrain de baseball
  22. Soumission - Climatisation de la salle Louis-Ovide-Bouchard de la CAO
  23. Soumission - Déploiement du réseau Internet WIFI à la CAO
  24. Soumission - Réfection de la toiture de la bibliothèque
  25. Proclamation de la Semaine nationale de la santé mentale 2018
  26. Correspondance
  27. Rapport des élus
  28. Questions du public
  29. Varia
  30. Prochaine assemblée publique le 14 mai 2018
  31. Levée de l'assemblée
-

**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA VILLE DE NORMANDIN  
MRC DE MARIA-CHAPDELAINÉ**

79-2018

DÉCLARATION DE CONFLIT D'INTÉRÊTS :

Aucune déclaration.

---

80-2018

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE  
L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU 12-03-2018, AVEC  
DISPENSE DE LECTURE :

CONSIDÉRANT que tous les membres du conseil de la Ville de Normandin ont préalablement pris connaissance du procès-verbal de l'assemblée ordinaire tenue le 12 mars 2018, et ce, au moins quarante-huit heures avant la tenue de la présente assemblée;

EN CONSÉQUENCE:

Il EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Robin Gauthier,

Que le conseil de la Ville de Normandin adopte, avec dispense de lecture, le procès-verbal de la séance régulière tenue le 12 mars 2018, tel que déposé à la présente séance.

APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ  
DE LA CONSEILLÈRE PRÉSENTE ET DES CONSEILLERS PRÉSENTS

---

81-2018

SUIVI DU PROCÈS-VERBAL :

Aucun.

---

82-2018

DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER 2017 :

Il EST PROPOSÉ par madame la conseillère Annie Vaillancourt,

Que les états financiers pour l'année 2017 soient et sont acceptés tels que déposés, présentés et expliqués.

APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ  
DE LA CONSEILLÈRE PRÉSENTE ET DES CONSEILLERS PRÉSENTS

---

83-2018

DÉPÔT DU RAPPORT DU MAIRE :

Tel que l'exige l'article 105.2.2 de la Loi sur les cités et villes, monsieur le maire Mario Fortin dépose et fait lecture du rapport du maire séance tenante. Une copie de ce rapport sera transmise par le biais de l'Écho de l'hôtel de ville, distribué à tous les contribuables de la Ville.

---

84-2018

SOLLICITATIONS, INVITATIONS, ADHÉSIONS :

Il EST PROPOSÉ par madame la conseillère Annie Vaillancourt,

Que soient autorisées les contributions, subventions ou adhésions suivantes:

Liberté à Vélo	
Randonnée Hydro-Québec	420 \$
UPA Maria-Chapdelaine	
Banquet du Syndicat local (commandite)	200 \$
Défi OSEntreprendre du Saguenay-Lac-Saint-Jean	
Finale régionale 2018 (appui financier)	100 \$
Polyvalente de Normandin (Fonds d'aide pour Musique-Études)	
Souper Bières et Saucisses	145 \$

**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA VILLE DE NORMANDIN  
MRC DE MARIA-CHAPDELAINÉ**

Corporation Aménagement Forêt Normandin (CAFN)  
Aide financière

5 000 \$

NOTE: Les demandes des organismes suivants ont été refusées: Karma des Andes, Traversée internationale du lac St-Jean, Fondation des Jeunes pour un Développement durable.

APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ  
DE LA CONSEILLÈRE PRÉSENTE ET DES CONSEILLERS PRÉSENTS

---

85-2018

APPROBATION DES COMPTES DU MOIS DE  
JANVIER 2018 :

CONSIDÉRANT que les élu(e)s responsables ont analysé les comptes du mois de janvier 2018 et que le tout est conforme aux politiques actuellement en vigueur inhérentes aux achats et dépenses;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu d'accepter les comptes du mois de janvier 2018 et d'entériner les comptes préautorisés et/ou contractuels, le tout selon les listes remises à tous les élus par le directeur financier de la Ville de Normandin;

EN CONSÉQUENCE:

Il EST PROPOSÉ par madame la conseillère Annie Vaillancourt,

Que le conseil municipal approuve et entérine le paiement des salaires, des allocations de dépenses, des achats ainsi que les comptes contractuels et/ou préautorisés du mois de janvier 2018, pour un montant de 508 205.73 \$, le tout tel qu'il apparaît sur les listes préparées en détail et déposées à chacun des membres du conseil de la Ville de Normandin, après avoir été vérifiées par l'élue mandatée à cette fin.

REPRODUCTION DU CERTIFICAT DE CRÉDIT  
DU DIRECTEUR FINANCIER NUMÉRO 01-2018

Je, soussigné, Gilles Potvin, directeur financier de la Ville de Normandin, certifie que la Ville de Normandin disposait des crédits suffisants pour les fins auxquelles les dépenses ci-dessus sont autorisées.

APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ  
DE LA CONSEILLÈRE PRÉSENTE ET DES CONSEILLERS PRÉSENTS

---

86-2018

APPROBATION DES COMPTES DU MOIS DE  
FÉVRIER 2018 :

CONSIDÉRANT que les élu(e)s responsables ont analysé les comptes du mois de février 2018 et que le tout est conforme aux politiques actuellement en vigueur inhérentes aux achats et dépenses;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu d'accepter les comptes du mois de février 2018 et d'entériner les comptes préautorisés et/ou contractuels, le tout selon les listes remises à tous les élus par le directeur financier de la Ville de Normandin;

EN CONSÉQUENCE:

Il EST PROPOSÉ par madame la conseillère Annie Vaillancourt,

Que le conseil municipal approuve et entérine le paiement des salaires, des allocations de dépenses, des achats ainsi que les comptes contractuels et/ou préautorisés du mois de février 2018, pour un montant de 356 138.75 \$, le tout tel qu'il apparaît sur les listes préparées en détail et déposées à chacun des membres du conseil de la Ville de Normandin, après avoir été vérifiées par l'élue mandatée à cette fin.

**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA VILLE DE NORMANDIN  
MRC DE MARIA-CHAPDELAINÉ**

REPRODUCTION DU CERTIFICAT DE CRÉDIT  
DU DIRECTEUR FINANCIER NUMÉRO 02-2018

Je, soussigné, Gilles Potvin, directeur financier de la Ville de Normandin, certifie que la Ville de Normandin disposait des crédits suffisants pour les fins auxquelles les dépenses ci-dessus sont autorisées.

APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ  
DE LA CONSEILLÈRE PRÉSENTE ET DES CONSEILLERS PRÉSENTS

---

87-2018

AVIS DE MOTION - RÈGLEMENT DE CODE  
D'ÉTHIQUE DES EMPLOYÉS MUNICIPAUX :

Monsieur le conseiller Robin Gauthier, donne AVIS DE MOTION à l'effet que sera déposé à une assemblée subséquente un règlement pour l'adoption d'un code d'éthique et de déontologie des employés municipaux révisé en conformité avec l'article 18 de la *Loi sur l'éthique et de la déontologie en matière municipale*.

Un projet de ce règlement est présenté séance tenante.

Une dispense de lecture est également donnée pour l'adoption du règlement.

---

88-2018

AVIS DE MOTION - MODIFICATION AU  
RÈGLEMENT SQ-17-03 :

Monsieur le conseiller Daniel Boisclair, donne AVIS DE MOTION à l'effet que sera déposé à une assemblée subséquente un règlement modifiant le règlement S.Q.-17-03 (suite numérique 522-2017), concernant les nuisances et applicable par la Sûreté du Québec.

Un projet de ce règlement est présenté séance tenante.

Une dispense de lecture est également donnée pour l'adoption du règlement.

---

89-2018

MODIFICATION AU REGISTRE FONCIER :

CONSIDÉRANT le changement des évaluateurs de la Ville suite au résultat de l'appel d'offres pour services professionnels en évaluation foncière paru en octobre 2017;

CONSIDÉRANT l'article 10 de la Loi concernant les droits sur les mutations immobilières disant qu'une résolution est requise pour modifier le destinataire des avis de mutations et des mises à jour au rôle;

EN CONSÉQUENCE:

Il EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Robin Gauthier,

Que le conseil municipal de la Ville de Normandin accepte que les informations provenant du registre foncier (ex.: avis de mutation) soient dorénavant transmises directement au service administratif de la Ville et facturé à celle-ci.

APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ  
DE LA CONSEILLÈRE PRÉSENTE ET DES CONSEILLERS PRÉSENTS

---

90-2018

REGROUPEMENT DES HUIT OFFICES  
MUNICIPAUX DE LA MRC :

ATTENDU que les offices municipaux d'habitation de Dolbeau-Mistassini, de Normandin, d'Albanel, de Girardville, de Saint-Edmond-les-Plaines, de Saint-Thomas-Didyme, de Péribonka et de Sainte-Jeanne-D'Arc (Lac-Saint-Jean-Ouest) ont demandé l'autorisation de la ministre responsable de la Protection des consommateurs et de l'Habitation de se regrouper;

## **PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA VILLE DE NORMANDIN MRC DE MARIA-CHAPDELAINÉ**

ATTENDU que ces offices ont présenté aux conseils municipaux des villes de Dolbeau-Mistassini, de Normandin, d'Albanel, de Girardville, de Saint-Edmond-les-Plaines, de Saint-Thomas-Didyme, de Péribonka et de Sainte-Jeanne-D'Arc un projet d'entente de regroupement des huit offices et que les conseils municipaux ont alors manifesté leur accord de principe à la poursuite de cette démarche;

ATTENDU que les offices municipaux d'habitation présenteront, conformément à l'article 58.1 de la *Loi sur la Société d'habitation du Québec* (RLRQ, chapitre S-8), une requête conjointe au lieutenant-gouverneur du Québec pour la délivrance de lettres patentes confirmant leur regroupement selon les termes et conditions d'une entente de regroupement;

ATTENDU qu'après étude du projet de l'entente du regroupement, il y a lieu d'émettre une recommandation favorable à cette fusion;

EN CONSÉQUENCE:

Il EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Daniel Boisclair,

Les membres du conseil municipal de Normandin recommandent favorablement le regroupement des offices municipaux d'habitation de Dolbeau-Mistassini, de Normandin, d'Albanel, de Girardville, de Saint-Edmond-les-Plaines, de Saint-Thomas-Didyme, de Péribonka et de Sainte-Jeanne-D'Arc (Lac-Saint-Jean-Ouest) suivant les termes et conditions du projet d'entente de regroupement.

APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ  
DE LA CONSEILLÈRE PRÉSENTE ET DES CONSEILLERS PRÉSENTS

91-2018

OFFICIALISATION D'ENGAGEMENT  
D'EMPLOYÉ - POSTES À LA CAO :

CONSIDÉRANT que des postes ont été ouverts pour des emplois saisonniers réguliers à la Ville de Normandin, pour le site touristique de la Chute à l'Ours;

CONSIDÉRANT que des entrevues ont permis d'évaluer les candidats qui avaient postulé pour ces postes;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu d'entériner les engagements des candidats retenus par le comité du personnel;

EN CONSÉQUENCE:

Il EST PROPOSÉ par madame la conseillère Annie Vaillancourt,

Que le conseil municipal entérine l'engagement des personnes suivantes à titre de personnel saisonnier régulier ainsi qu'un poste saisonnier occasionnel à la Ville de Normandin, aux dates de début d'emploi mentionné ci-bas et selon les avantages et salaires prévus à la convention collective des employés municipaux de la Ville de Normandin actuellement en vigueur:

<b>NOM</b>	<b>POSTE</b>	<b>TYPE</b>	<b>DÉBUT</b>
Claudia Marcil	Préposée à l'accueil	Saisonnier régulier	20 mai 2018
Carole Mercier	Préposée à l'accueil	Saisonnier régulier	10 juin 2018
Dave Trottier	Gardien de nuit	Saisonnier régulier	17 juin 2018
Céline Landry	Préposée au restaurant	Saisonnier régulier	21 juin 2018
Chantal Renaud	Préposé à l'entretien CAO	Employé occasionnel	18 juin 2018

APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ  
DE LA CONSEILLÈRE PRÉSENTE ET DES CONSEILLERS PRÉSENTS

**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA VILLE DE NORMANDIN  
MRC DE MARIA-CHAPDELAINÉ**

92-2018

NOMINATION AU COMITÉ CONSULTATIF EN  
LOISIRS, SPORTS ET CULTURE (CCLSC) :

Il EST PROPOSÉ par madame la conseillère Annie Vaillancourt,

Que le conseil municipal nomme Madame Marlène Tremblay et Monsieur Louis Mailloux pour siéger au comité consultatif en loisirs, sports et culture respectivement comme représentant des milieux: citoyen et sport.

APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ  
DE LA CONSEILLÈRE PRÉSENTE ET DES CONSEILLERS PRÉSENTS

---

93-2018

PROGRAMME D'AIDE À L'ENTRETIEN DU  
RÉSEAU ROUTIER LOCAL - CONFIRMATION  
DE L'UTILISATION DES COMPENSATIONS  
VERSÉES :

CONSIDÉRANT que le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports a versé une compensation de 95 142 \$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2017;

CONSIDÉRANT que les compensations distribuées à la Municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité;

CONSIDÉRANT que la présente résolution est accompagnée de l'Annexe A identifiant les interventions réalisées par la Ville sur les routes susmentionnées;

CONSIDÉRANT qu'un vérificateur externe présentera dans les délais signifiés pour le dépôt de la reddition des comptes l'Annexe B ou un rapport spécial de vérification externe dûment complété;

EN CONSÉQUENCE:

Il EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Jocelyn Robert,

Que le conseil municipal de Normandin informe le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ  
DE LA CONSEILLÈRE PRÉSENTE ET DES CONSEILLERS PRÉSENTS

---

94-2018

AUTORISATION DE PASSAGE - OBJECTIF  
CANCER 0 :

CONSIDÉRANT qu'un groupe de coureurs et de cyclistes participera à l'événement Objectif cancer 0 le samedi 30 juin 2018;

CONSIDÉRANT que différents départs auront lieu avec des trajets différents selon les distances à parcourir;

EN CONSÉQUENCE:

Il EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Robin Gauthier,

Que le conseil de la Ville de Normandin autorise le passage des coureurs et cyclistes lors de l'événement Objectif cancer 0 le samedi 30 juin 2018 via le réseau routier et la piste cyclable du territoire de la ville.

APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ  
DE LA CONSEILLÈRE PRÉSENTE ET DES CONSEILLERS PRÉSENTS

---

**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA VILLE DE NORMANDIN  
MRC DE MARIA-CHAPDELAINE**

95-2018

CESSION DE RUE (SECTEUR HÉLÈNE) :

CONSIDÉRANT le développement domiciliaire de Madame Monique Rajotte dans le secteur de la rue Hélène;

EN CONSÉQUENCE:

Il EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Jocelyn Robert,

- a) Que Madame Monique Rajotte cède la portion de la rue Hélène correspondant au lot numéro 5 344 483, cadastre du Québec, d'une superficie de 2 788.8 mètres carrés à la Ville de Normandin.
- b) Que Monsieur Mario Fortin et Madame Lyne Groleau, respectivement maire et directrice générale et greffière soient autorisés à signer l'acte notarié pour et au nom de la Ville.

APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ  
DE LA CONSEILLÈRE PRÉSENTE ET DES CONSEILLERS PRÉSENTS

---

96-2018

SERVICES PROFESSIONNELS - RÉFECTION DE  
L'AVENUE PICARD :

CONSIDÉRANT l'offre de services professionnelle reçue de la firme Norda Stelo;

CONSIDÉRANT qu'on peut accepter une offre d'une firme professionnelle pour des montants en deçà de 25 000 \$;

CONSIDÉRANT que c'est cette firme qui a réalisé le plan d'intervention et sa plus récente mise à jour;

CONSIDÉRANT qu'ils ont une expertise importante de notre territoire et de nos infrastructures;

EN CONSÉQUENCE:

Il EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Jocelyn Robert,

- a) Que la Ville de Normandin accorde le contrat de services professionnels pour la réfection de l'avenue Picard à la firme Norda Stelo, au coût de 21 500 \$ plus les taxes applicables, le tout plus amplement décrit dans l'offre de service numéro I 16552.001-000.
- b) Que monsieur Steeve Mailloux, directeur des travaux publics, soit mandaté à signer les documents nécessaires pour et au nom de la Ville de Normandin.

APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ  
DE LA CONSEILLÈRE PRÉSENTE ET DES CONSEILLERS PRÉSENTS

---

97-2018

SOUSSION - FINITION EXTÉRIEURE DU  
CONTENEUR DU TERRAIN DE BASEBALL :

CONSIDÉRANT la nécessité d'effectuer les travaux de finition extérieure du conteneur du terrain de baseball;

CONSIDÉRANT la soumission reçue de l'entreprise Construction Mario Gilbert au coût de 11 366.43 \$ taxes incluses;

EN CONSÉQUENCE:

Il EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller François Potvin,

**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA VILLE DE NORMANDIN  
MRC DE MARIA-CHAPDELAINÉ**

Que le conseil municipal accorde le contrat pour la finition extérieure du conteneur du terrain de baseball à l'entreprise Construction Mario Gilbert au coût de 11 366.43 \$ taxes incluses, tel que décrit sur la soumission reçue le 9 avril 2018.

APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ  
DE LA CONSEILLÈRE PRÉSENTE ET DES CONSEILLERS PRÉSENTS

98-2018

SOUSSION - CLIMATISATION DE LA SALLE  
LOUIS-OVIDE-BOUCHARD DE LA CAO :

CONSIDÉRANT la soumission reçue de l'entreprise Climateck de Normandin au coût de 14 735 \$ plus taxes, pour l'installation d'un système de climatisation et chauffage de la salle Louis-Ovide-Bouchard du Site touristique Chute à l'Ours;

EN CONSÉQUENCE:

Il EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Robin Gauthier,

Que le conseil municipal accorde le contrat pour l'installation d'un système de climatisation et chauffage de la salle Louis-Ovide-Bouchard de la Chute à l'Ours à l'entreprise Climateck de Normandin au coût de 14 735 \$ plus les taxes applicables, tel que décrit sur la soumission 227 datée du 5 avril 2018.

APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ  
DE LA CONSEILLÈRE PRÉSENTE ET DES CONSEILLERS PRÉSENTS

99-2018

SOUSSION - DÉPLOIEMENT DU RÉSEAU  
INTERNET WIFI À LA CAO :

CONSIDÉRANT les soumissions reçues de l'entreprise Tell-Tech de Saint-Félicien au coût total de 18 147.25 \$ plus taxes, pour la troisième phase du déploiement du réseau Internet WIFI au Site touristique Chute à l'Ours;

EN CONSÉQUENCE:

Il EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Daniel Boisclair,

Que le conseil municipal accorde le contrat pour la troisième phase du déploiement du réseau Internet WIFI à la Chute à l'Ours, à l'entreprise Tell-Tech de Saint-Félicien au coût total de 18 147.25 \$ plus les taxes applicables, tel que décrit sur les soumissions numéros S0004560, S0004565, S0004566, S0004567, S0004568 et S0004684.

APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ  
DE LA CONSEILLÈRE PRÉSENTE ET DES CONSEILLERS PRÉSENTS

100-2018

SOUSSION - RÉFECTION DE LA TOITURE DE  
LA BIBLIOTHÈQUE :

CONSIDÉRANT la soumission reçue:

<b>SOUSSIONNAIRE INVITÉ</b>	<b>PRIX</b> (excluant les taxes)	<b>NOTES</b>
Construction Mario Gilbert	26 205 \$	Conforme
Construction Alain Lavoie	Non déposé	Non déposé
Construction Maxime Ménard	Non déposé	Non déposé

EN CONSÉQUENCE:

Il EST PROPOSÉ par madame la conseillère Annie Vaillancourt,



**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA VILLE DE NORMANDIN  
MRC DE MARIA-CHAPDELAINÉ**

Que le conseil municipal accorde le contrat pour la réfection de la toiture de la bibliothèque municipale au seul soumissionnaire conforme, soit "Construction Mario Gilbert" au prix déposé de 26 205 \$, plus les taxes applicables, selon la soumission datée du 9 avril 2018.

APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ  
DE LA CONSEILLÈRE PRÉSENTE ET DES CONSEILLERS PRÉSENTS

---

101-2018

PROCLAMATION DE LA SEMAINE NATIONALE  
DE LA SANTÉ MENTALE 2018 :

CONSIDÉRANT que la Semaine nationale de la santé mentale se déroule du 7 au 13 mai;

CONSIDÉRANT que le thème "Agir pour donner du sens" vise à renforcer et à développer la santé mentale de la population du Québec;

CONSIDÉRANT que les municipalités du Québec contribuent à la santé mentale positive de la population;

CONSIDÉRANT que favoriser la santé mentale positive est une responsabilité à la fois individuelle et collective, et que cette dernière doit être partagée par tous les acteurs de la société;

CONSIDÉRANT qu'il est d'intérêt général que toutes les municipalités du Québec soutiennent la Semaine nationale de la santé mentale;

EN CONSÉQUENCE:

Il EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller François Potvin,

Que le conseil municipal de la ville de Normandin, proclame la semaine du 7 au 13 mai 2018 "Semaine de la santé mentale" dans la municipalité de Normandin et invite tous les citoyennes et citoyens ainsi que toutes les entreprises, organisations et institutions à reconnaître les bénéfices de l'astuce Agir pour donner du sens.

APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ  
DE LA CONSEILLÈRE PRÉSENTE ET DES CONSEILLERS PRÉSENTS

---

102-2018

CORRESPONDANCE :

Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire; OBJET: Approbation de l'entente modifiant l'entente intermunicipale relative à la constitution de la Régie intermunicipale de sécurité incendie GEANT.

---

103-2018

RAPPORT DES ÉLUS :

Chacune des élues et chacun des élus informent l'assemblée des activités auxquelles elles et ils ont pris part depuis l'assemblée précédente.

---

104-2018

QUESTIONS DU PUBLIC :

- Est-ce que le taux de taxation global est basé sur les évaluations de l'ensemble des bâtiments appartenant à la Ville?

Réponse: Non, il est basé sur l'ensemble des bâtiments résidentiels, commerciaux, industriels, etc. sur l'ensemble du territoire de la ville de Normandin.

---

**PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE LA VILLE DE NORMANDIN  
MRC DE MARIA-CHAPDELAINÉ**

105-2018

VARIA :

1. Sur proposition de monsieur le conseiller Daniel Boisclair, que des félicitations soient transmises à l'équipe de basketball catégorie Benjamin division 3 de la Polyvalente de Normandin, qui a remporté pour une toute première fois le championnat régional avec leur entraîneur M. François Potvin.
  2. Sur proposition de monsieur le conseiller Daniel Boisclair, que des félicitations soient transmises à Mesdames Pierette Nadeau et Jacqueline Nadeau pour leurs 50 ans de bénévolat au sein de la Croix-Rouge et pour les collectes de sang.
  3. Sur proposition de monsieur le conseiller Daniel Boisclair, que des félicitations soient transmises à Monsieur Simon Laurendeau qui s'est mérité le prix en entrepreneuriat scientifique décerné par l'office Franco-Québécoise.
- 

106-2018

PROCHAINE ASSEMBLÉE PUBLIQUE LE 14 MAI  
2018 :

---

107-2018

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE :

Il EST PROPOSÉ par monsieur le conseiller Robin Gauthier,

Que l'assemblée soit et est close à 21 heures 25.

APPUYÉ ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ  
DE LA CONSEILLÈRE PRÉSENTE ET DES CONSEILLERS PRÉSENTS

---

\_\_\_\_\_  
Mario Fortin, maire

\_\_\_\_\_  
Lyne Groleau  
Directrice générale et greffière